



**Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples**

43 Boulevard Magenta – 75010 PARIS

Téléphone : 0153.389.999 Fax 0140.409.098 courriel : mrapsec@ras.eu.org

# **Les séquelles du colonialisme :**

## **Racisme, discriminations...**

**Pour une réelle citoyenneté**

**Un travail de mémoire nécessaire.**

Paris - 12 Mars 2005

## I – Un bref rappel historique :

La France fut l'un des principaux pays colonisateurs de la planète jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle. Son empire s'étalait sur tous les continents et tout particulièrement : en Asie avec l'Indochine, en Océanie (Réunion, Madagascar, Tahiti,...) en Afrique du Nord avec le Maghreb (Algérie, Tunisie et Maroc) et en Afrique noire (Sénégal, Cote d'Ivoire, Gabon, Congo...) sur le Continent américain (Guyane, Guadeloupe, Antilles, Saint Martin...) Certaines de ces colonies sont devenues des pays dits indépendants, d'autres des départements dits français.

Il faut rappeler que la constante, était de mettre en place dans ces régions un dispositif de gestion politique et économique pour "piller" les richesses locales, en "**civilisant**" les **indigènes**. Toutes les populations locales étaient considérées comme inférieures, et devaient apprendre à parler Français (l'écrire n'était évidemment pas considéré comme indispensable pour comprendre les ordres), et s'adapter aux valeurs de l'occident marquées par les concepts du judéo-christianisme. L'évolution de ces colonies ne s'est pas faite spontanément : il y a eu parfois des processus d'autodétermination, mais aussi la guerre d'indépendance comme en Indochine ou en Algérie. Les liens restent très forts. En Afrique équatoriale, par exemple, le néocolonialisme a suppléé le colonialisme : l'Etat Français a conservé le contrôle de l'essentiel des structures économiques (le système bancaire, l'exploitation des richesses, en particulier minières ou pétrolières, par ses sociétés aux capitaux français) en favorisant une bourgeoisie et un patronat locaux à son écoute avec l'institution de la corruption à grande échelle. Mais la misère de la très grande majorité de ces peuples reste toujours aussi grande, et la démocratie est loin d'être une règle de la base de la vie politique locale. Les pouvoirs politiques sont souvent issus de l'armée forgée aux pratiques colonialistes d'autrefois. Les massacres du Rwanda, il y a quelques années, les récents "incidents" en côte d'Ivoire, ou au Togo nous rappellent notamment que l'Etat Français n'entend pas abandonner son contrôle sur ces états dits indépendants, fussent-ils issus d'autres empires coloniaux. Trop souvent les Messieurs Afrique (même s'ils ont changé au cours des années) sous les pouvoirs De Gaulle, Pompidou, Giscard, Mitterrand ou Chirac aujourd'hui, ont joué le même rôle "sous-marin" faisant et défaisant les administrations locales (comme payant les fonctionnaires), dispatchant les "aides" financières plus qu'intéressées non pas dans un souci de développement populaire mais pour permettre aux oligarchies financières d'origine françaises de pouvoir continuer à exploiter les richesses locales. La Bourgeoisie locale, les hommes du pouvoir profitaient des "pots de vins" correspondants permettant aux Bokassa d'offrir des diamants en compensation des largesses permises : transferts de fonds, achats de châteaux, comptes bancaires secrets en Suisse,... à des fins personnelles. Les dettes contractées par ces nouveaux états indépendants, soit parfois auprès du FMI soit aussi très souvent auprès de la France "garantissaient" ainsi un contrôle politique et économique du "banquier".

Il faut se souvenir qu'entre 1955 et 1975 le patronat, (avec l'aval du pouvoir politique de l'époque) a fait venir principalement du Maghreb et d'Afrique équatoriale des centaines de milliers de travailleurs, essentiellement masculins. Dans la majorité des cas, ces travailleurs n'avaient aucune formation particulière, beaucoup étaient issus du milieu agricole. Généralement ils comprenaient la langue française, mais ne savait que très rarement la lire et encore moins l'écrire. Beaucoup ont été mis sur les chaînes de montage des voitures Renault ou Simca (puis Peugeot) pour la Région Parisienne, ainsi que le ramassage des ordures, ou dans les mines comme dans le Nord ou en Lorraine. Ils travaillaient en équipe, mais là aussi, ils étaient considérés comme des travailleurs de seconde zone : le plus sale boulot, moins bien payé. Aucun effort de formation, d'alphabétisation qui aurait pu leur permettre de sortir de leur condition d'appendices des robots, des machines. Comme il ne s'agissait pas d'emploi saisonnier, mais pour plusieurs dizaines d'années, le regroupement familial devint une nécessité, et s'organisa : c'était la condition nécessaire pour pouvoir conserver cette main d'œuvre bon marché. Le déracinement familial n'en sera pas moins un déchirement. Les difficultés vont d'autant s'aggraver que le chômage va devenir permanent, croissant, les robots remplaçant progressivement les travailleurs les moins qualifiés, incapables de se réadapter à d'autres emplois du fait de leur impossibilité à trouver une formation, des stages pouvant leur permettre de se reconvertir dans un autre secteur d'activité. L'organisation sociale de la vie de ces travailleurs s'est peu à peu transformée en enfer pour nombre d'entre eux :

- Déracinés de leur pays d'origine, ne pouvant retourner au pays pour espérer un emploi là-bas, ni un logement, sans qualification pour sortir du chômage. Beaucoup auront des enfants ne connaissant pas leur pays d'origine, mises à part quelques vacances épisodiques, n'ayant donc aucune raison d'avoir envie d'aller dans ce pays inconnu dont beaucoup ne parlent, ou à peine, la langue. Les parents préféreront donc tenter de rester près de la famille directe, implantée ici.
- Concentrés dans des cités financées par le 1% patronal, remplaçant progressivement les anciens bidonvilles et cités de transit, assez loin du lieu de travail initial, mais qui redeviennent peu à peu de véritables ghettos.
- Confrontés à la déstructuration des cellules familiales correspondant à leurs cultures initiales : par exemple, ce sont généralement les enfants qui sont obligés de réaliser toutes les démarches administratives, parfois de servir d'interprètes. De ce fait, les jeunes acquièrent une forme d'autorité bouleversant les rapports parents / enfants. De plus, très souvent, les parents sont incapables de suivre la scolarité des enfants obligés de se débrouiller seuls.
- Le chômage crée des situations financières très insupportables, dont les enfants sont aussi les victimes. Pour ceux qui vont arriver à la retraite, le nombre d'annuités ne permet souvent pas d'accéder à un taux plein, et comme de plus les salaires étaient déjà très bas, la vie devient des plus difficile. La très grande majorité de ces familles vit au dessous du seuil de pauvreté.
- Déjà pendant la guerre de 1914-1918, de nombreux soldats ont été recrutés dans ces colonies ; puis pendant la seconde guerre mondiale des unités de tirailleurs sénégalais, marocains se sont retrouvées aux avant-postes pour libérer la France. Combien de fois pendant la guerre d'Algérie, les militaires français répondaient par le mépris aux médailles gagnées au front arborées pour tenter d'éviter les brutalités. Les soldats blessés, ayant droit à une pension, s'ils sont retournés au pays, ne touchent qu'une indemnité très réduite, comme si la jambe d'un sénégalais, valait bien moins cher que celle d'un officier breton. Si ces immigrés sont restés en France métropolitaine, sauf s'ils ont fait la démarche expresse de conserver la nationalité française, ils n'ont pas eu le droit de vote. Ils ont été considérés comme français pour aller à la guerre, mais sont devenus des étrangers dans la vie de tous les jours.

## **II - Aujourd'hui, en France, les séquelles du colonialisme perdurent dans le subconscient, et cela de plusieurs façons.**

D'abord dans les départements d'Outre mer, le statut social reste précaire. Le taux de chômage est généralement indécent. Que se soient les enfants des anciens esclaves, les autochtones, les métis, ils conservent bien souvent une situation de fait d'"indigènes" qui n'ont toujours pas tout à fait la même considération que les métropolitains. Même si les expressions FNSA (Français de Souche Nord Africaine) en opposition à celle FSE (Français de Souche Européenne) utilisées jusque vers les années 1965 en Algérie ont officiellement disparu du langage courant, la connotation de l'inégalité des droits est maintenue. Même ceux qui sont officiellement français - qu'ils vivent en Guyane, Martinique, Guadeloupe, Réunion, Polynésie, Nouvelle Calédonie, ou en métropole - sont relégués au statut d'immigrés, dans le meilleur des cas, de citoyens Français de seconde zone.

En métropole, c'est au quotidien, de façon insidieuse, que se manifestent les séquelles de ce colonialisme mêlées au racisme, et principalement à l'égard d'une partie importante de la population de certaines banlieues

- Des campagnes insidieuses tentent d'accréditer que le chômage est dû au trop grand nombre d'immigrés vivant en France : ils prendraient le travail des Français !! Comme si la relation était de simple arithmétique, hors de toute relation avec l'insertion dans la vie sociale et économique de la France.
- Le racisme reste omniprésent, sans doute un peu moins brutal entre les enfants se côtoyant quotidiennement. Les parents, dans le meilleur des cas, continuent d'être considérés comme des "indigènes" qui ne seront jamais à égalité avec les autres travailleurs. Les séquelles de la guerre d'Algérie, (avec l'amalgame de l'ensemble des maghrébins) ne s'éteindra pas avec le cessez le feu du 19 mars 1962. Pendant de très nombreuses années les "nord-africains" resteront les "bicots", les "bougnoles" et j'en passe, qu'il fallait civiliser. Même si ces odieuses expressions de racisme, de haine,

- ne sont pratiquement plus utilisées, il reste encore trop souvent des relents de mépris envers eux. Il n'y a pas si longtemps qu'on trouvait encore de telles inscriptions dans les toilettes du Château de Versailles.
- Les enfants issus de ces familles immigrées se sont donc trouvés confrontés à de terribles difficultés : scolaires, familiales, économiques, racisme, racines... Il faut savoir que dans de nombreuses cités où existe une forte concentration, 2 jeunes sur 3, en âge de travailler, sont, soit au chômage, soit en emploi précaire ou partiel et ne disposent que de moins de 500 euros par mois en moyenne. Comment, dans ces conditions espérer obtenir un logement, fonder une famille heureuse. Tout au long de leur vie, ils rencontrent des discriminations : à l'école, à l'entrée des boîtes de nuit, pour l'embauche, le travail, le logement, les contrôles d'identités,... parce qu'ils se prénomment Mohamed, Mamadou, Aïcha ou Fatouh, ou parce que le "faciès" semble révéler des origines du continent africain.
  - La discrimination est parfois plus insidieuse : "notre clientèle ne peut accepter..."
  - Les expressions : Français d'origine immigrée, Français d'origine maghrébine, Français d'origine africaine sont choquantes. Le MAIS entre Français et d'origine est toujours sous-entendu, comme étant antinomique (français MAIS... d'origine), même s'il n'est pas prononcé. On ne dit jamais Français d'origine hongroise en évoquant le cas de Monsieur Sarkozy, ou italienne, ou portugaise pour d'autres. On ne dit jamais Français d'origine alsacienne, corse ou bretonne. Pour la population d'origine chinoise, vietnamienne, cambodgienne, thaïlandaise,... elle est très souvent considérée comme une communauté qui reste étrangère : "china-town", en faisant un amalgame, à partir de la couleur de la peau ou de l'apparence du visage. Par ce langage, on entérine en fait cette terrible notion qu'il reste deux catégories de Français, grossièrement, ceux de souche européenne, et ceux issus des colonies, dont le statut restera celui d'"indigènes", simplement parce que certains portent un nom ou un prénom qui colle à la peau, de façon encore plus indélébile que sa couleur même. Il n'y a même pas la moindre interrogation sur le fait que les enfants d'aujourd'hui peuvent être métissés. Les petits enfants, dont les parents avaient souvent, pour beaucoup déjà, la nationalité française et d'ailleurs même aussi, pour certains, jusqu'à leurs arrière-grands-parents, ils n'ont toujours pas le "label" de Français, simplement, à part entière. Cette discrimination est profondément humiliante. D'ailleurs pour obtenir un stage, un entretien d'embauche, il n'est pas rare que le simple changement "francisant" le prénom améliore très sensiblement le nombre de réponses. Le second barrage, constitué par le "faciès", passera quant à lui souvent bien plus difficilement.
  - Dans cette vie de galère, il n'est pas étonnant que le repli communautaire soit un refuge facile, un espoir que ne permet pas le reste de la vie. Comment s'étonner aussi que cet isolement, cette mise à l'écart de la société soit favorable à une autre recherche, par exemple celle de la religion, d'une recherche d'identification, d'un réconfort nécessaire, d'un soutien qui fait défaut ailleurs. Il n'est pas rare en effet d'entendre certains jeunes déclarer à la porte de la mosquée, "au moins, ici, je suis reconnu". Que certains profitent de cette souffrance pour faire du prosélytisme, et aient un certain succès n'est pas surprenant. C'est une façon de tenter de retrouver des repères en justifiant de ses racines.
  - Cette "culture" de discrimination n'est pas sans effets sur les rapports masculins / féminins. La violence si souvent montrée ne peut que favoriser les antagonismes. Au lieu de cultiver la nécessaire égalité de droits entre hommes et femmes et l'harmonie des complémentarités, il n'est pas surprenant que les faux arguments de "protection de l'intimité", de la "pudeur" des femmes ne trouvent un écho favorable dans des justifications vestimentaires, alors qu'au contraire cela va favoriser une discrimination de type sexiste.
  - Le recours à la drogue, peut être aussi parfois une recherche pour tenter de trouver des paradis, même artificiels, mais assorti du danger de tomber dans une spirale infernale. La tentation de se faire dealer pour s'offrir un "plaisir" fugace, et l'attrait que peut représenter l'économie souterraine, certes illicite, peuvent être forts, alors que ceux qui en font leur activité essentielle mènent un grand train de vie, même s'il est "de tous les dangers" et disposent de revenus que les petits boulots ne permettront jamais.
  - Cela explique aussi cette colère, cette haine de la vie si difficile, insupportable, sans oublier que les contrôles policiers sont généralement d'autant plus fréquents et moins courtois que le faciès révèle des traits d'origine coloniale.

### **III- Amalgames : Jeunes de Banlieues / insécurité ou Jeunes donc musulmans donc islamistes donc dangereux parce que soutenant le terrorisme.**

L'amalgame jeune, (principalement originaire des banlieues) - insécurité devient insupportable. Certes les incivilités rencontrées, inadmissibles, rendent le quotidien d'adultes parfois difficile. Des voitures brûlées sont un drame, à commencer pour des personnes modestes qui les ont acquises au prix de lourds sacrifices. Mais il faut réfléchir aux causes qui sont à l'origine de ces explosions pour permettre demain qu'elles disparaissent. En effet, comment, dans des quartiers où la misère (psychique et économique) est patente, où le chômage et la précarité sont les modes de vies majoritairement subis, n'y aurait-il pas développement de l'économie souterraine pour survivre - violence, vols, marché de la drogue, prostitution...- et donc apparition de petits "caïds", meneurs de désœuvrés pour l'organiser. Si trop de jeunes parfois se retrouvent dans une cage d'escalier, et qu'ils gênent ceux qui souhaiteraient se reposer, ce n'est pas la loi Sarkozy qui permettra de régler un tel conflit. Tant que ces jeunes n'auront pas la possibilité (économique et physique) de suivre une formation digne de ce nom, d'espérer un véritable débouché, d'accéder à des loisirs semblables à ceux d'autres jeunes de leur génération tel que cinéma ou boîte le week-end mais aussi autres lieux de divertissement et de culture, ce ne sont pas les menaces d'amendes et de sanctions qui modifieront les comportements ; il risque même d'y avoir provocation à des surenchères pour "s'amuser" avec les forces de l'ordre.

L'expression de "Sauvageons" employée par J.P. Chevènement, pour désigner les "jeunes de banlieue", était extrêmement blessante, humiliante, stigmatisante, et elle n'a pas eu la riposte qu'elle méritait. Même si les modes passent vite et qu'elle n'est pratiquement plus employée, il n'est pas rare que reviennent dans les commentaires des termes comme "zones de non droit", territoires contrôlés par des bandes...

A la suite des attentats du 11 septembre 2001, les médias ont sans doute amplifié l'usage de l'amalgame : jeunes issus de l'immigration, donc musulmans, donc intégristes, donc islamistes et favorables au terrorisme. Et même ceux qui ne sont pas croyants, pas pratiquants, même d'obédience catholique sont généralement assimilés à des musulmans du simple fait de leurs origines. Même si ce schéma simpliste n'est plus repris aussi directement, la même suggestion se retrouve assez souvent distillée de manière insidieuse. A l'occasion d'un attentat sur le plan international, l'ombre d'El Qaïda, en lien avec de supposés appuis de groupes et courants qualifiés d'islamistes et donc de dangereux. La seule bribe de fondement est constituée par une sorte de courant de sympathie qui peut se manifester au sein de telle communauté religieuse musulmane envers les victimes de la répression israélienne contre les palestiniens ou de la répression américaine contre des états se référant à l'islam (Afghanistan, Irak,...). Leurs mises en cause sont essentiellement fondées sur des raisons économiques, avec une justification religieuse. Il existe une forme de "sympathie" envers les victimes dont on se sent proches (frères/soeurs de religion, de culture, de discriminations,...). S'il est évidemment inconcevable de soutenir ou d'excuser un terrorisme aveugle, contre des civils, il convient cependant de comprendre la démarche selon laquelle des individus désespérés et/ou révoltés ne trouvent plus que dans un acte d'auto sacrifice la rédemption de l'enfer quotidien dans l'espoir du bonheur dans l'au-delà. Et cette sorte de compassion de frères de religion, se trouve travestie en un soutien complice : la tension internationale pouvant à tout moment créer un mouvement irraisonné et fanatique de soutien à des victimes.

## **V- Les Sans droits, ces esclaves modernes.**

Les lois dites "sécuritaires", et de "criminalisation des étrangers" de Pasqua à Sarkozy, constituent des atteintes graves à la dignité humaine à commencer par les situations dramatiques des dizaines de milliers de personnes qui vivent ou survivent en situation administrative irrégulière.

Pour la majorité de ces "clandestins", sans droits, ils sont souvent des membres d'une famille (plus ou moins proche) ou d'une "communauté" vivant dans le secteur où ils arrivent. Cela complique encore la vie quotidienne de ceux installés de façon déjà souvent précaire, qui ne peuvent faire face à cette clandestinité, et apporter la solidarité naturelle aux plus récents arrivés. Nombre d'entre eux ont été victimes d'aigrefins, organisateurs de filières faisant miroiter des eldorados, au prix de sommes souvent élevées, qu'il faut rembourser en France et au "pays" pour ne pas être victimes de représailles.

La survie passe par le travail non déclaré, le plus aléatoire, une forme d'esclavage moderne. L'accueil trop souvent inhumain, presque toujours humiliant, imposé à ces hommes et ces femmes dans leur parcours pour la régularisation enracine ce rapport de sous citoyens dans lesquels on veut les confiner. Les pouvoirs publics, sur le fondement des législations nationales et Européennes sur l'asile et l'immigration, organisent une véritable "chasse" à l'étranger. Tout faire pour accorder de moins en moins de titres de séjour ! Pour ceux qui prennent le risque de mourir dans un train d'atterrissage d'avion, qui fuient leurs pays vers l'eldorado que font miroiter des mafias, la galère endurée ne peut que les jeter, à l'arrivée, dans le piège d'un ghetto "protecteur". Le droit à la "protection subsidiaire" (ex-asile territorial) ou l'asile conventionnel est accordé avec parcimonie (devenu rarissime), même pour d'anciens ministres réchappés miraculeusement de règlements de comptes, de guerres civiles. De tels conflits sont pourtant les conséquences directes des politiques "naturelles" du néocolonialisme. De plus comment vivre plus de 10 ans en "clandestins", penser (deviner) qu'il faut au cœur de la précarité du quotidien, du dénuement, des hébergements précaires, de l'isolement affectif, conserver les indispensables moyens ultérieurs de preuve de la présence sur le territoire français ? La vie quotidienne se réduit alors bien souvent à un maigre balluchon ou une valise en mauvais état pour conserver près de soi les quelques reliques possibles. Ces situations n'autorisent pas l'espoir ni de logement ni de travail. Il faut donc trouver les expédients, des petits boulots, forcément donc non déclarés... Comment ne pas sombrer dans la tentation de la délinquance ? La clandestinité pour seule perspective, avec cette Humiliation d'être contraint de vivre en sous-homme, sans droit, avec l'angoisse permanente d'une reconduite à la frontière, sans ménagement, tel est le traumatisme psychique vécu au quotidien qui devient une obsession. Dans ces conditions, comment penser que le jour, où, ENFIN, le titre de séjour est acquis, mais jamais tout à fait définitivement (aujourd'hui, tout au plus 10 % des dossiers déposés donc sans doute 1 ou 2 % du total des demandeurs potentiels) ces traumatisés parviennent à devenir des citoyens à part entière, eux qui ont été considérés de façon aussi inhumaines, humiliante, par l'Administration de la Société Française, ballottés comme des esclaves modernes, sans droits, contrains à se cacher en permanence ?

Le Projet de Traité Constitutionnel Européen entend entériner la libre circulation au sein de l'Union élargie des capitaux, des usines (sans leurs travailleurs), mais surtout pas des hommes.

#### **IV- Le marché de l'extrême droite.**

Après ce constat, un peu rapide, schématique on peut explorer quelques pistes de réflexions. Le poison du racisme, celui des Le PEN par exemple, doit être combattu avec la plus ferme conviction. La distillation des propos, des thèses, de cet ancien officier, tortionnaire pendant la guerre d'Algérie, émule d'AUSSARESSSES, ne peut-être qu'un extrême danger. Même s'il ne s'agit pas d'actions directement menées par cette mouvance FN / MNR, l'idéologie diffusée, entretient envers l'"étranger" un climat de haine qui sert d'incitation à commettre nombre d'actes criminels. Ce sont ces dérapages verbaux qui ont permis que des colleurs d'affiches de ce mouvement, à Marseille, tuent un jeune mauricien, ou d'anciens membres de son service d'ordre (venus dans le car affrété par le FN depuis Reims) jette un jeune maghrébin dans la Seine à Paris un 1<sup>er</sup> Mai. La même culture de la haine pousse des personnages fragiles à profaner des cimetières, s'érigeant ainsi en sortes de justiciers. Sans être forcément adhérents à des structures, ils en assimilent à leur manière cette haine qu'ils vont distiller ensuite à partir de cette culture du racisme véhiculée. Qui sait si demain, par simple extrapolation, uniquement à cause du faciès, de principes religieux, ou d'idées supposées dérangeantes d'autres crimes ne seront pas encore commis, et pas seulement par des individus isolés, mais aussi par des groupes mettant en œuvre ces concepts dévastateurs. La seule peur de l'étranger ainsi cultivée suffit à propager ces votes et réactions.

#### **VI- Le doit à la citoyenneté.**

Les travailleurs, autrefois français, dans la mesure où ils venaient de l'une de ces anciennes colonies, ont perdu la nationalité qui leur donnait le droit d'être "Tirailleurs Algériens ou Sénégalais", chair à canon. Cette génération de travailleurs, arrivée dans l'ex-métropole, à été exclue de toute vie politique de la cité :

impossibilité de s'exprimer par le vote, donc de participer aux choix démocratiques. Ils devaient payer les impôts (directs si leurs revenus étaient suffisants) les impôts locaux, mais étaient exclus de la vie politique. Dans ces conditions, comment, ensuite, s'étonner que les enfants se réfugient majoritairement dans l'abstention, ou ne s'inscrivent même pas sur les listes électorales, puisque dans la famille, le sujet n'avait pas besoin d'être évoqué, leurs parents n'étaient que des sous citoyens. Et le pas à franchir pour adhérer à un parti politique devient naturellement hors sujet. Cette "culture" de non citoyens à part entière, pèse obligatoirement sur les enfants, marqués par cette mise à l'écart.

En France actuellement, il y a deux catégories de citoyens étrangers :

- Ceux issus de l'Union Européenne.
- Ceux, pour la plupart, originaire des anciennes colonies.

Les premiers peuvent désormais (ou pourront dans un proche avenir pour les nouveaux entrants dans la Communauté Européenne) circuler et s'établir librement à l'intérieur de ces frontières et voter pour certaines consultations, alors que les ressortissants des pays "tiers" en sont exclus.

## **VII- Un devoir de Mémoire.**

Un énorme travail de mémoire est indispensable, pour tenter de rattraper le retard pris. Il est à examiner sur plusieurs aspects :

- Dans la scolarité tout d'abord, une place autrement importante devrait être donnée pour l'histoire du colonialisme, l'esclavage... avec toutes ces facettes, et pas simplement un cours d'une heure. Elle devrait permettre aux jeunes de comprendre comment leurs parents, ancêtres, ont été déracinés, d'où ils viennent, et aussi que soient enseignées les cultures : par exemple la culture arabe a été l'une de celles les plus brillantes à une époque. Les africains des zones tropicales n'étaient pas des sauvages, une culture orale leur permettait de transmettre aux jeunes générations des pratiques de soins à partir des plantes...
- Dans les luttes d'émancipation de ces populations, c'est souvent la répression, la guerre coloniale qui fut une réponse. Les massacres du 8 Mai 1945 de Sétif et Guelma, ceux de 1947 à Madagascar ou au Sénégal,... ne sont évoqués que par une allusion dans le meilleur des cas, quelques enseignants, personnellement sensibilisés vont parfois faire une entorse au programme pour s'y arrêter quelques instants de plus.
- Ce n'est qu'en 1995 que le Président de la République, exprimait ainsi la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat Français dans la persécution et la déportation des juifs de France. La "crainte" d'aborder cette question a conduit largement à esquiver un profond débat sur la Shoah elle-même, permettant d'une certaine façon à certains de tenter de s'engouffrer dans des opérations négationnistes.
- Les crimes contre l'humanité commis au nom de la France pendant les guerres coloniales (et pas seulement en Algérie) : la torture bien évidemment, mais aussi les viols, les "corvées de bois" (exécutions sommaires), les "crevettes Bigeard" (ces Algériens dont les pieds étaient scellés dans un bloc de ciment et "largués" par avion ou hélicoptère dans la Mer Méditerranée, ces villages rasés au napalm dès nov. 1954,...(malgré l'appel des 12 du 20 octobre 2000, aux plus hautes autorités de l'état), n'ont toujours pas été condamnés, même si les médias s'en sont faits les relais. Il serait temps que des recherches puissent être diligentées pour savoir plus précisément combien d'Algériens ont été massacrés à Paris dans cette soirée du 17 octobre 1961, où la police commandée par Maurice Papon s'est déchaînée de façon raciste, contre ces manifestants pacifiques.
- Les enfants dont les parents ont été traumatisés par ces événements qu'ils ont subits, qu'ils n'osent souvent pas "avouer" à cause de l'humiliation qu'il ont vécue, supportent eux aussi cette honte ressentie, enfouie dans l'intérieur de ces victimes. Une reconnaissance et une condamnation officielle de la responsabilité de l'Etat Français serait enfin une libération pour beaucoup, une aide à se reconstruire, une aide pour que les jeunes sachent enfin ce qu'ont subi leurs parents.

Ce devoir de mémoire est incontournable pour permettre de comprendre les mécanismes ayant permis ces crimes, afin de tenter d'éviter qu'ils ne puissent se reproduire, et rendre la dignité à ceux pour qui elle leur a

été volée à un moment donné de leur vie. C'est aussi permettre aux jeunes de retrouver des racines, de comprendre les souffrances des générations précédentes, et de s'armer pour l'avenir.

### **VIII- Quotas et discriminations Positives.**

Un débat récurant semble agiter des âmes généreuses, devenues sensibles aux discriminations, qui voudraient proposer des quotas réservés à des candidats issus de l'immigration ou à une discrimination positive!!! Cela n'est pas loin de vouloir ressembler au système des 2 collèges électoraux institués en Algérie avant l'indépendance où un électeur d'origine européenne valait 10 indigènes. Sur quels critères définir ces places sur les listes de candidats pour les élections ou à des postes de responsabilité dans les entreprises ou la fonction publique ? La proportion de noms à consonance d'origine coloniale ? Comment répartir entre marocains, maliens, algériens ? Et ceux dont la "qualité" de Français remonte à plusieurs générations doivent-ils toujours être décomptés comme d'origine étrangère, immigrée, coloniale, et jusqu'à quand ? Une telle perspective est une honte pour la France, car sur le fond, c'est considérer qu'il doit persister deux catégories de Français dont l'une ne sera jamais tout à fait égale à l'autre parce qu'elle a un nom, un prénom qu'on ne retrouve pas sur le calendrier avec la qualité de saint à fêter à une date donnée. Ils seraient des citoyens éternellement de seconde zone ? Par compassion, on accorderait à quelques uns un "privilège" ou un "passe-droit", à partir de critères racistes.

Instaurer des quotas pour maîtriser l'immigration ? Ce serait en fait, donner au patronat la possibilité de faire venir au rabais des spécialistes formés ailleurs, sans que l'Etat ait participé à cet effort. La France ne serait-elle pas capable de dispenser l'enseignement permettant à nos compatriotes d'accéder à une formation leur permettant de trouver un emploi ? Ce serait une nouvelle discrimination. Cela viendrait à délocaliser la formation, à faire venir, comme dans les années 60/75 des centaines de milliers de travailleurs payés au rabais, bons à jeter dès qu'ils ne seraient plus utiles, ou qu'on aurait aussi délocalisé le travail.

### **VIII- Quelques pistes**

Il serait temps que les médias contribuent / participent, favorisent / aident à un débat POSITIF : assez d'exemples de violences qui incitent à répondre par la violence. Pourquoi ne pas montrer les exemples de d'aide à l'alphabétisation, aux devoirs scolaires organisés par de nombreux bénévoles d'associations qui sont les moteurs de la construction d'un véritable tissu social, incluant les couches sociales les plus défavorisés.

La lutte contre toutes les discriminations doit être une préoccupation quotidienne. Que ce soit face au travail, face au logement, face à la santé, que l'on soit d'origine bretonne, solognote, kabyle, ivoirienne, italienne ou laotienne, il n'est pas tolérable que des injustices soient commises au nom de principes de haine. Il nous faut sans cesse être vigilant, accepter la différence de l'autre, la respecter pour que lui aussi puisse accepter la nôtre. Le dialogue doit être la règle fondamentale régissant les rapports entre tous, et particulièrement entre jeunes et plus anciens, entre hommes et femmes, entre croyants – quelle que soit la religion – et non croyants. Le civisme, le comportement en citoyen responsable doivent être les éléments rendant la vie collective possible, harmonieuse. Il ne peut y avoir qu'une seule catégorie de FRANÇAIS, quelle que soit la couleur de leur peau, quelle que leur conception de sa vie (religion, philosophie..) quelles que soient leurs origines, quelles que soient leurs différences.

Si l'on tient à ce que l'expression, "La France, Pays des Droits de l'Homme", ne soit pas un slogan vide de sens, et reprenne au contraire toute sa valeur, sa réalité, il est urgent de replacer l'homme au centre de toutes les priorités. Il est inadmissible de laisser libre cours à la circulation des flux financiers tout en considérant que seuls les flux migratoires doivent être encadrés. Nous ne devons plus tolérer que l'expression "**issus de l'immigration**", puisse donner lieu à toutes les discriminations découlant d'une mentalité coloniale qui perdure, justifiée et entretenue par ce langage même. Il ne doit plus y avoir d'"**indigènes**" à civiliser en France, seulement des citoyens à part entière.